

Procès verbal
Conseil d'école extraordinaire de l'année 2019-2020
Du 7 mai 2020

Ce conseil d'école extraordinaire s'est tenu dans le respect du protocole sanitaire national soit au nombre restreint de 9 membres présents.

Début de la séance à : 14H40

Mot d'accueil :

Mme Casales remercie chaleureusement les membres présents et tient à saluer l'investissement chaque membre de la communauté éducative de l'école élémentaire de Chancelade : ses collègues enseignants, les parents d'élèves, les enfants et l'équipe municipale dans cette période si particulière et insolite.

Elle voudrait en préambule, s'adresser aux familles qui se posent des questions sur cette reprise :

« Des questions, nous nous en posons tous beaucoup depuis l'annonce de cette pandémie : sur notre santé physique et psychique et celle de nos bien-aimés, la continuité pédagogique, les soucis d'ordre économique...

Personne ne va reprendre le chemin d'école avec sérénité.

L'école qui va ouvrir ses portes ne ressemble en rien avec l'école que les enfants ont connue jusqu'alors.

Il faut, dès à présent, que les familles les préparent à cela : ils n'iront pas à l'école pour être et jouer avec leurs copains. Ils ne vont plus avoir les mêmes libertés d'agir et d'être.

Nous allons devoir tous, autant que possible, nous adapter, à cette situation avec un objectif premier commun : la sécurité sanitaire de chacun. »

Participants :

Mr Testut, maire

Mr Casaurancq, adjoint aux affaires scolaires

Mme Bontent, secrétaire général des services municipaux

Mme Basbayon ; infirmière scolaire

Mme Casales, directrice de l'école

Parents d'élèves :

Mmes Urgel et Loubet

Enseignants :

Mmes Grelaud pour représenter le cycle 2 et Mr Georget pour représenter le cycle 3

Secrétaires de séance : Mme Grelaud et Mme Urgel

La suite du compte-rendu présente le dispositif propre à l'école élémentaire de Chancelade que chaque famille doit connaître.

Procédure pour la réouverture de l'école élémentaire de Chancelade

Associée à la fin du confinement de la population à partir du 11 mai 2020, la réouverture progressive de l'école a été conçue dans le respect du protocole sanitaire national. Seul le protocole est force de loi.

En référence au cadre sanitaire, la mairie a défini que 10 élèves peuvent être accueillis par classe, à partir du 18 mai 2020, en commençant par les classes de CP et CM2, selon les capacités d'accueil suivantes :

7H15-8H20 et 15H45- 18H30 : ouverture de l'espace périscolaire aux enfants des personnels prioritaires.

11H30-13H30 : 1 service de restauration scolaire

Les sanitaires seront nettoyés après chaque temps de récréation, les salles de classes aérées 10 minutes avant l'arrivée des enfants, pendant les récréations et à la pause méridienne ; si possible les portes resteront en permanence ouvertes.

Les classes seront nettoyées pendant la pause méridienne, et chaque soir, nettoyées et désinfectées à nouveau, sols compris (tables, chaises, loquets, poignées et interrupteurs). Les poubelles (sacs à liens) : vidées et désinfectées chaque jour.

Après analyse de la situation sanitaire, des directives nationales et locales du moment, la possibilité d'une reprise des classes de CE1, CE2 et CM1 est envisagée avec un service de restauration à deux services. Si cette possibilité se confirme, une enquête sera faite auprès des familles le 25 mai.

Organisation pédagogique:

Les enseignants qui reprennent leur travail en classe ne sont plus tenus d'envoyer le travail à distance; seuls les enseignants rencontrant une vulnérabilité liée au Covid-19 continuent leur enseignement à distance.

Chaque enseignant porte un masque grand public toute la journée (deux/jour).

Pour le 18 mai: 3 enseignants présents et 1 assurant un enseignant à distance (fragilité face au Covid-19). Après analyse du sondage adressé aux parents, à cet instant, nous pouvons donner satisfaction à toutes les demandes et fonctionner sur une semaine entière, chaque semaine.

Pour le 2 juin: 4 enseignants présents (1 à mi-temps : décharge de direction) et 3 assurant un enseignant à distance dont 1 à mi-temps.(décharge de direction)

Si le nombre d'élèves reprenant le chemin de l'école excède 10 par classe, une alternance de semaine paire et semaine impaire sera programmée.

Si, malgré tout, nous ne pouvons prendre tous les élèves, une priorité sera donnée aux enfants en difficulté scolaire.

Communication aux familles

Les familles doivent initier leurs enfants aux gestes barrière.

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents, comme le personnel adulte encadrant les enfants à l'école, sont invités à prendre la température; si l'enfant est fiévreux (37,8° ou plus), ne pas mettre l'enfant à l'école et prévenir son médecin traitant et l'école au 06 33 87 88 31.

Les élèves peuvent venir à l'école équipés d'un masque, fourni par la famille, donc 2 par jour de classe (le deuxième gardé dans un sachet congélation au nom de l'enfant.

Les élèves doivent revenir à l'école avec tout leur matériel, qu'ils laisseront en classe jusqu'à la fin de l'année scolaire: trousse, cahiers et manuels compris (pas de devoirs du soir). Penser à ramener les livres de bibliothèque empruntés. Prévoir un paquet de mouchoirs jetables individuel.

Au retour à la maison, le soir, lavage systématique des mains dès leur arrivée.

Journée type de l'élève

Accueil

Pour le 18 mai: 30 élèves

En juin: sûrement 40 élèves en plus les jeudis /vendredis et 1mercredi/deux et 30 élèves le début de semaine

Etape 1: Le 18 mai.

Les parents stationnent sur le parking devant l'école et accèdent à l'arrêt minute (3 places); là, ils font descendre leur enfant qui vient se placer devant le portail de l'école en respectant les 3 marquages au sol, à 1m50 les uns les autres. Les familles se rendant à l'école à pied, seront accueillies de la même manière, un enfant un après l'autre. Ouverture du portail de 8H20 à 8H40 (pour une arrivée échelonnée) et 8H50-9H10 le mercredi.

Un maître d'accueil, masqué, gel hydro-alcoolique à disposition les guide vers la cour où des ronds sont marqués au sol à 1 m 50 de distance: 10 ronds devant la classe de CP A; 10 ronds au niveau du rang habituel des CM2 A et CM2 B.

Les enfants attendent sur un rond, debout ou assis au choix, d'être appelés pour le passage systématique

aux WC pour assouvir leurs besoins et procéder au lavage des mains.

Ils sont appelés, l'un après l'autre, par Anaïs, notre service civique, qui a fait un an d'école d'infirmière et qui connaît parfaitement les règles pour un lavage des mains efficace.

Après le passage aux WC, selon un sens de circulation imposé, ils retournent sur leur rond sous la surveillance de l'enseignant jusqu'à fermeture du portail.

Chaque enseignant explique, avant de rentrer en classe, comment circuler, où passer, où mettre son vêtement et son cartable en arrivant en classe. Les élèves circulent l'un derrière l'autre, en file indienne en ayant comme repère que, s'ils tendent les bras en avant, ils ne touchent pas le camarade devant eux.

A 8H40, fermeture du portail par le maître d'accueil. Entrée des enfants en classe.

En classe :

Porte-manteaux seront étiquetés et nominatifs.

Un flacon de gel hydroalcoolique sous contrôle de l'enseignant dans son utilisation.

Chaque élève aura, à sa disposition une bouteille d'eau pour chaque jour, fournie par la mairie, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il pourra boire pendant le temps de classe, avant la récréation et à son retour.

L'usage des robinets pour boire est interdit.

Organisation spatiale de la classe respectant devant, derrière, à droite et à gauche 1m 50 entre les élèves. Un sens unique de circulation sera privilégié.

L'élève vide son cartable dans le casier et ne reprendra plus rien jusqu'au dernier jour d'école (le cartable reste à l'école).

Les bureaux seront rangés à 11H30 (rien dessus).

Une fois assis, les élèves ne pourront pas se déplacer dans la classe avant le moment de la récréation.

Enseignement magistral, correction collective au tableau numérique; pas de correction individuelle de chaque cahier d'élève. (autocorrection uniquement).

Chaque enseignant s'appuiera sur les recommandations suivantes du ministère :

1 - *« Aussi, il est souhaitable d'ouvrir la reprise de la scolarité par des temps d'échange qui permettront :*

- de sécuriser les élèves en expliquant la situation, notamment pour les plus jeunes ;*
- d'écouter ce qu'ils ont vécu ;*
- d'identifier d'éventuelles situations traumatisantes de confinement et de les signaler au personnel compétent ;*
- de leur expliquer les nouvelles règles de la vie commune dans l'école et l'établissement, en particulier les mesures barrière, les principes de distanciation sociale et les objectifs d'apprentissage jusqu'à la fin de l'année. »*

2- *« -En école élémentaire, il est recommandé, pour une journée type de 6 h, de consacrer :*

-en CP, CE1 et CE2 2h30 aux enseignements de français et 1h30 pour les mathématiques ;

-en CM1 et CM2, ces volumes recommandés sont respectivement d'au moins 2 heures et 1h30. »

Si un enfant est souffrant au cours de la journée :

L'enseignant appelle Anaïs au téléphone de l'école : 05 53 04 83 39 avec son portable pour une prise de température.

Si température d'un élève : mise du masque pédiatrique, faire ranger toutes les affaires du casier dans le cartable par l'élève, sortir avec le cartable et faire allonger l'enfant dans la petite salle annexe dans l'Atrium (porte ouverte en permanence) qui sera notre coin infirmerie ; la famille sera prévenue par téléphone en lui disant qu'en arrivant au portail, elle devra téléphoner au 05 53 04 83 39 pour qu'on lui ouvre.

Les personnes, adultes et enfants, ayant été en contact avec l'enfant souffrant seront informées ainsi que la municipalité.

Si un enseignant est souffrant, nous procéderons comme d'habitude : nous ferons une demande de remplacement auprès de l'inspection académique. Si aucun remplacement ne peut être envisagé

(contingent épuisé) ; les élèves resteront chez eux.

Un enfant comme un adulte ne pourra venir à l'école que sur présentation d'un certificat médical attestant qu'il peut reprendre une vie en collectivité.

En récréation :

Temps laissé au libre choix de l'enseignant : soit pause tranquille dans sa classe soit sortie dans la/les cours : Cour du haut CPA : 10H et 14H15 – Cour du bas : CM2 A 10H – CM2 B 10H30 et 14H45

En sortant, les enfants se rendent aux WC, l'un après l'autre (marquage au sol devant l'entrée : 3 places d'attente) ils se lavent les mains (sous la vigilance d'Anaïs) et passent dans le couloir pour sortir par la porte ouverte du couloir. (Sens unique de circulation). Retour sur les ronds de couleur en fin de récréation : passage aux WC pour lavage des mains avant la reprise des cours.

L'enseignant sortira avec une pharmacie portative et les PAI des enfants concernés.

Les enfants n'amèneront de chez eux aucun jouet, ballon...

Temps méridien : balisage (barrière de sécurité) dans les rangs, distanciation sociale prévue.

Par temps de pluie : utilisation des préaux, salle du périscolaire et Atrium.

Sortie de 15H45 :

A 15H40, chaque enseignant conduira ses élèves sur son rond de couleur dans l'attente de l'arrivée de sa famille. (11H50 le mercredi)

Le maître d'accueil appelle, l'un après l'autre, les enfants dont la famille stationne à l'arrêt minute.

Mme Casales précise qu'elle est garante de la sécurité des personnes, adultes et enfants, de l'école.

Toute personne, adulte ou enfant, qui ne peut ou veut pas respecter cette procédure dans le cadre de la réouverture de l'école, et donc mettrait en péril le protocole sanitaire, ne sera plus autorisée à se rendre à l'école.

Deux autres points de ce conseil d'école :

Coopérative scolaire : les familles ayant participé à la coopérative scolaire du deuxième trimestre seront remboursées par courrier postal pour ceux qui ont versé des espèces. Pour les autres, les chèques seront détruits. Merci beaucoup pour votre engagement.

Mot de la fin de Mme Casales:

« J'ai postulé à la direction de l'école primaire d'Eugène le Roy à Coulounieix-Chamiers ; poste que j'ai obtenu. C'est une décharge à temps plein pour la gestion d'une grosse structure maternelle et élémentaire. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le nom de mon successeur. Je vous le transmettrai par mail dès que possible.

J'aurai aimé vous dire « au revoir » à chacun, chacune dans de bonnes conditions, il me faut y renoncer. Je quitterai cette école avec plein de merveilleux souvenirs, des paroles d'enfants et de parents qui ont touché mon cœur. »

Mr Le Maire la remercie vivement.

Mme Urgel informe qu'une mère d'élève, réflexologue, propose ses services aux enseignants.

Fin de la séance : 16H10

La directrice :

Mme Casales Sèverine

